

INFO - RPA

Volume 41—23 avril 2024

14 h

Programme de transition salariale Programme PARPA-EPA

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'en date du 1^{er} avril 2024, une bonification a été approuvée du programme de transition salariale pour le personnel soignant en résidence privée pour aînés (RPA) et la prolongation du programme d'aide aux résidences privées pour aînés et autres entités apparentées visant à réduire l'impact de la hausse des primes d'assurance.

Plus particulièrement, le programme de transition salariale poursuivra sa vocation avec un remboursement des primes établies à 100% pour le personnel soignant en RPA, et ce jusqu'à la fin dudit programme prévue au 31 décembre 2026. Les autres paramètres demeurent inchangés.

Pour toutes questions reliées au programme de transition salariale, vous pouvez contacter Mme Véronique Girard au 418-695-7700 poste 303302 ou sans frais au 1-877-695-7701 ou par courriel à : finances.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

Pour ce qui a trait au programme PARPA-EPA, il est reconduit pour la présente année financière, et ce jusqu'au 31 mars 2025, selon les mêmes paramètres.

Pour toutes questions reliées au programme PARPA-EPA, n'hésitez pas à contacter l'équipe disponible au programme au 1 833 842-3899 ou par courriel à l'adresse : PARPA-EPA.darsss@ssss.gouv.qc.ca.

Équipe de certification RPA – RHD
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean